

Comme l'indique ce tableau, nous avons dépensé le montant exact des différentes sommes mises à notre disposition dans le budget ordinaire de l'Instruction publique, sauf un reliquat insignifiant de \$128.47 resté disponible sur la somme affectée aux Arts et Manufactures.

Nous avons dépensé en outre, pour les objets indiqués dans la loi 60 Vic., ch. 3, tels que l'avancement de l'enseignement élémentaire, l'assistance aux écoles pauvres, etc.....	\$34,275 99
Et de plus, en subventions à diverses maisons d'éducation.....	2,500 00
	<hr/>
	\$36,775 99

Non seulement les crédits ordinaires pour les écoles élémentaires, pour l'éducation supérieure, pour les institutions d'enseignement littéraire, scientifique et industriel ont été employés intégralement, mais nous y avons ajouté considérablement pour les fins que je viens d'indiquer. Nous avons, en outre, fondé à Montréal, une Ecole Normale pour les élèves institutrices, actuellement en pleine opération. Nous avons aussi pourvu à la distribution gratuite d'une carte géographique de cette province, dans toutes les écoles publiques. Cette carte est maintenant prête et la distribution s'en fera prochainement.

Nous nous préparons de plus à faire distribuer gratuitement une série de livres d'enseignement élémentaire dans nos écoles primaires.

Des conférences pédagogiques ont été données par les inspecteurs d'écoles, dans leurs districts respectifs, et un grand nombre d'instituteurs et d'institutrices en ont profité pour se perfectionner dans l'art de l'enseignement. Afin de les encourager dans cette étude nous avons distribué annuellement une forte somme en primes, accordées à ceux qui ont fait preuve de plus d'application, d'aptitudes et de succès. Par ce moyen nous gratifions les plus méritants d'une compensation importante pour la faible rémunération qu'ils reçoivent de leurs services dans plusieurs municipalités scolaires, tout en évitant les conflits regrettables qui se seraient produits si des mesures plus rigoureuses eussent été adoptées.